


AUCAME
Caen Normandie

2006-2026
L'Aucame a **20** ans !

OBSERVATOIRE
SYSTEMES
ALIMENTAIRES
AUCAME



Indice de risque de précarité alimentaire dans les territoires

Volet 2 :
Résultats

Sommaire

Introduction	3
Les profils vulnérables à la précarité	4
Les ménages à faible revenu	4
Les personnes isolées	7
Les personnes âgées	8
Les familles monoparentales	10
Les étudiants	11
Les populations vulnérables à la précarité alimentaire	14
Rappel méthodologique	14
Le cumul des vulnérabilités économiques et sociales	14
Le degré de précarité économique potentiel des populations de Caen Normandie Métropole	14
Le degré d'isolement social présumé des populations de Caen Normandie Métropole	16
La vulnérabilité des populations face aux environnements alimentaire et sanitaire territoriaux	18
L'environnement alimentaire	18
L'environnement sanitaire	20
Des territoires aux risques multifactoriels de précarité alimentaire	22
Conclusion : un territoire aux risques de précarité alimentaire différenciés	29
Notes	30

Ces travaux sont issus de l'observatoire des systèmes agricoles et alimentaires, inscrit dans le projet Obs'Alim, dispositif « Partenariats Agricoles - Valorisation », cofinancé par la Région Normandie et par l'Union européenne avec le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).



Photo couverture : AUCAME

Depuis 2020, suite aux crises successives pesant sur le budget des ménages, une tendance à la précarisation de l'accès à l'alimentation est observée, en conséquence des fortes contraintes pesant sur la capacité des populations à acheter certaines denrées alimentaires. Ces contraintes s'inscrivent sur des pratiques alimentaires différenciées socialement, notamment selon l'âge, les revenus ou le degré d'isolement social.

La précarité alimentaire est relative à des situations variées dans lesquelles « *une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri.* »¹. Ces situations sont à l'intersection entre des cumuls de vulnérabilité sociale, de précarité économique et aggravées par des environnements territoriaux défavorables à l'accès à l'alimentation. Les réalités en la matière sont donc multifactorielles et diverses, entraînant un besoin accru de compréhension, de spatialisation et de caractérisation du phénomène.

C'est pourquoi, le développement d'outils de suivi et de mesure du phénomène, adaptés aux territoires, apparaît nécessaire pour préciser l'action publique. L'AUCAME, en s'inspirant d'autres travaux déjà menés sur le même sujet, propose une méthode d'évaluation du risque de précarité alimentaire et de caractérisation des territoires de Caen Normandie Métropole les plus concernés à une échelle fine, dans l'objectif d'outiller l'action publique et d'accompagner les techniciens localement.

Après une note dédiée à la méthodologie d'analyse de la précarité déployée au sein de l'observatoire des systèmes agricoles et alimentaires et des enjeux structurants de la précarité alimentaire², la présente note entend restituer

¹ Définition du Labo de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et Dominique Paturel.

² Indice de risque de précarité alimentaire - volet 1 : note

les résultats observés sur le territoire de Caen Normandie Métropole sous deux dimensions :

- ▶ Les populations vulnérables à la précarité alimentaire sous l'angle de l'isolement social et de la précarité économique ;
- ▶ Le contexte territorial sous l'angle de l'environnement alimentaire proposé aux populations et des facteurs d'appauvrissement alimentaire retenus.

De plus, l'accès à une alimentation saine, diversifiée et de qualité a des répercussions sur l'état de santé des populations, c'est pourquoi une précision sur les équipements en santé complète l'analyse.

Cette approche permet appréhender les fragilités et les trajectoires du territoire en matière de précarité alimentaire à travers un outil quantitatif de suivi. Ces éléments ne constituent pas une photographie exhaustive de la précarité réelle des populations mais restituent une précarité présumée, selon les fragilités sociales et territoriales observées. Dès lors, cette approche nécessite d'être complétée par des analyses qualitatives pour appréhender le vécu des populations et acteurs du territoire.

Les personnes privées de logement autonome n'ont pas été prises en compte dans cette étude. Ces situations sont complexes à estimer à l'échelle d'un territoire et nécessitent la mise en œuvre d'actions spécifiques et ciblées. En effet, ces personnes sont en situation de grande précarité et n'ont souvent pas accès à une cuisine pour la préparation de leur repas. Dans son 30^{ème} rapport du Mal Logement, la fondation pour le logement estime à plus d'un million les personnes concernées (personnes sans domicile, résidants en chambres d'hôtel, en habitations de fortune et en hébergement « contraint » chez des tiers). La Fondation estime, également, à plus de 3 millions les personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles (privés de confort, surpeuplement, migrants, ...).

méthodologique. Disponible ici.

Les profils vulnérables à la précarité



Les ménages à faible revenu

Le manque de ressources financières est le premier facteur de contrainte à l'accès à l'alimentation en quantité et en qualité pour soi et sa famille. Dès lors, les inégalités de revenus des ménages indiquent une première forme de vulnérabilité à la précarité alimentaire.

L'alimentation est un paramètre d'ajustement face aux dépenses incompressibles (logement, énergie, carburant). Le contexte inflationniste a accentué le poids de ces dépenses incompressibles, entraînant des arbitrages budgétaires pour les personnes les plus pauvres. Les contraintes budgétaires entraînent donc des restrictions dans les pratiques alimentaires des ménages.



À Caen Normandie Métropole, le revenu médian par unité de consommation s'avère contrastée. Le sud du territoire et le centre urbain sont les espaces les plus populaires avec un revenu médian majoritairement inférieur à 23 500 €, tandis que la périphérie nord de Caen tend vers un revenu médian supérieur. La zone nord et littorale apparaît comme la zone la plus riche, avec un revenu médian de 25 860 €, ce qui se corrèle avec une proportion de cadres supérieures aux autres EPCI.

Dès lors, le sud du territoire et le centre urbain caennais paraissent potentiellement plus sensibles à la précarité alimentaire.

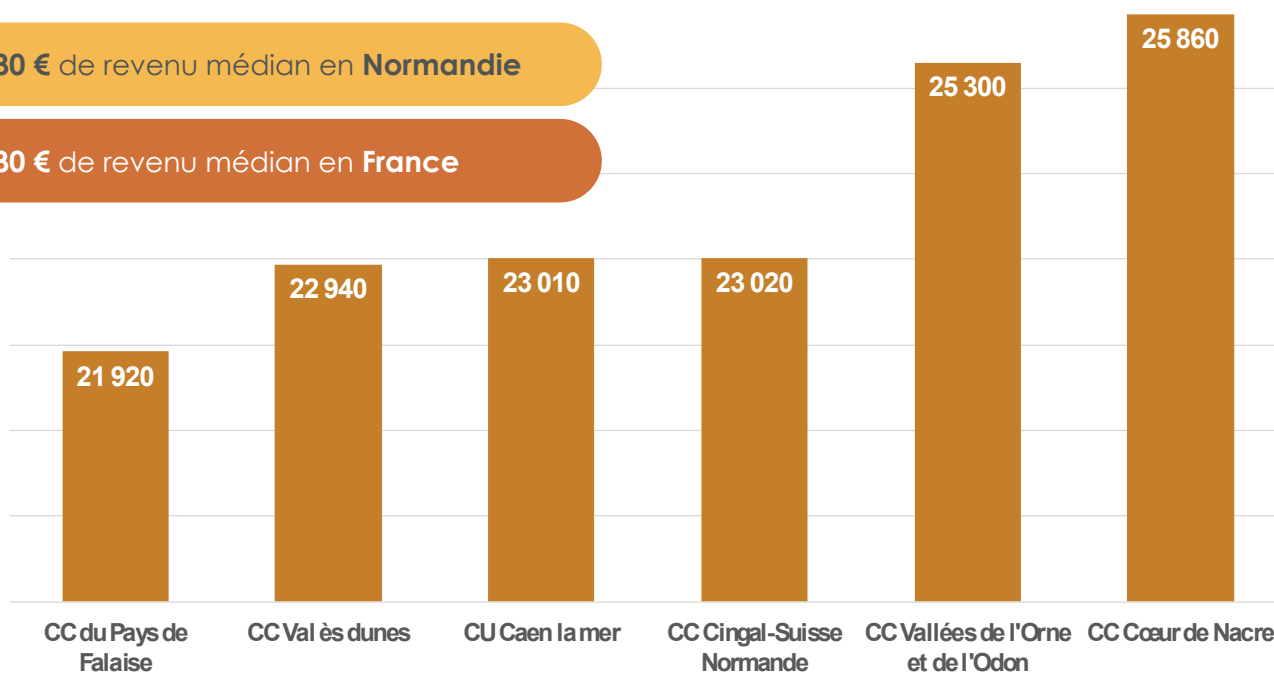
À l'échelle nationale, cela s'observe par des requérants à l'aide alimentaire aux ressources monétaires faibles : un quart des bénéficiaires est au chômage depuis plus de trois ans, et la moitié vit de minima sociaux dans le réseau des Banques alimentaires en 2024.¹

¹ Étude Profils des Banques alimentaires. Février 2025.

Revenu médian par EPCI

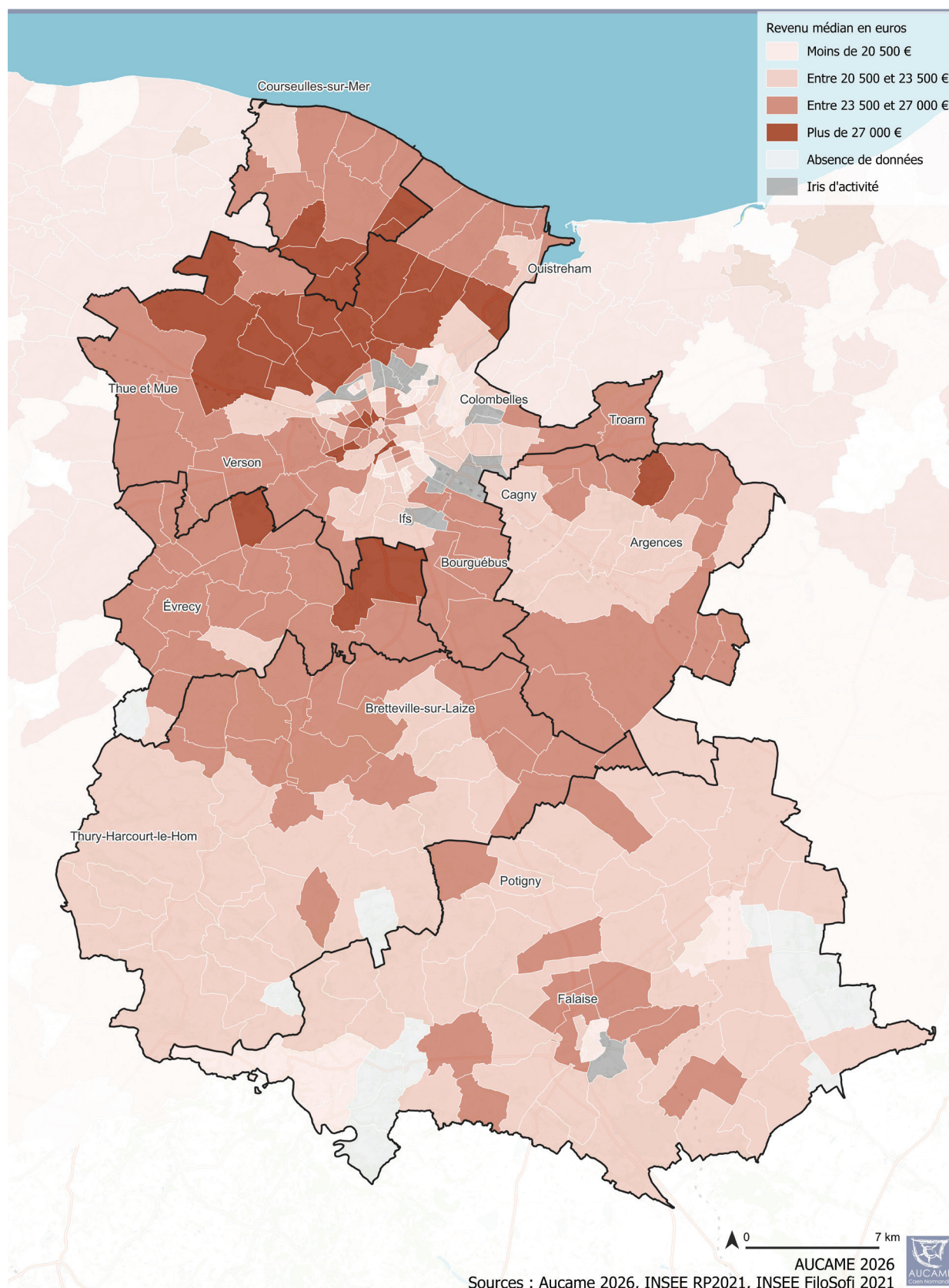
22 480 € de revenu médian en Normandie

23 080 € de revenu médian en France

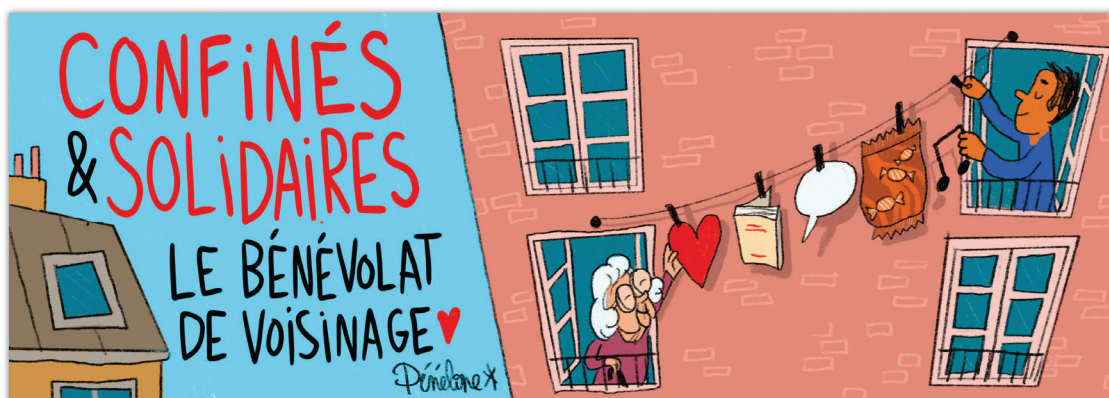


Source : RP 2021

Caen Normandie Métropole - Revenu médian par IRIS



Campagnes de la Croix Rouge Française
dans différents contextes de précarité alimentaire



LES 27, 28 ET 29 NOVEMBRE
COLLECTE NATIONALE
DES BANQUES ALIMENTAIRES !

Sources : Archives du Calvados et www.croix-rouge.fr/



Les personnes isolées

Les situations d'isolement social sont un facteur contribuant à l'appauvrissement alimentaire des ménages, en raison de deux conséquences induites :

- ▶ L'isolement social est au cœur des dynamiques de pauvreté : en 2025, 46 % des personnes recueillies par les banques alimentaires sont des personnes seules, en augmentation de 5 points depuis 2022¹.
- ▶ Cet « *isolement et solitude induits (...) peuvent mettre à mal le caractère hédoniste de l'alimentation et fragiliser l'équilibre des repas. Des ruptures dans les parcours de vie, qu'elles soient familiales (veuvage, séparation conjugale...) ou professionnelles (perte d'emploi) peuvent en particulier décourager la pratique culinaire et constituer un facteur d'appauvrissement alimentaire.* »²

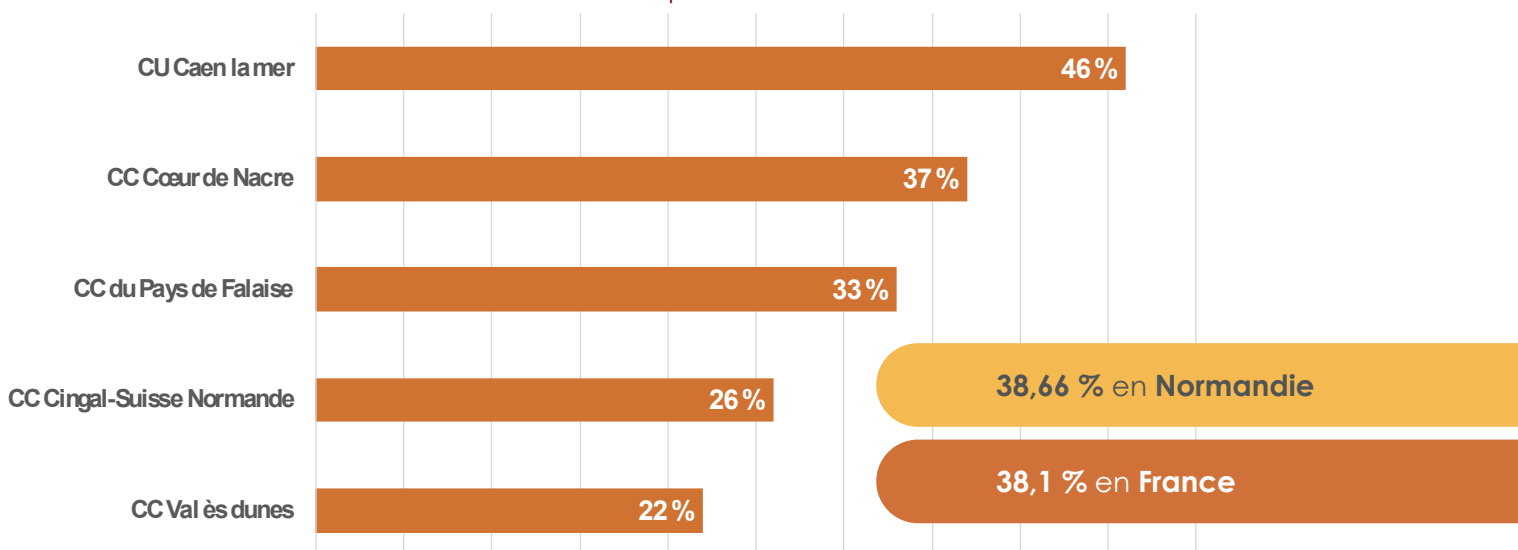
Au sein des publics les plus vulnérables à l'isolement social, les profils sont divers et regroupent des réalités d'accès à l'alimentation variées.



À **Caen Normandie Métropole**, la part des ménages d'une seule personne est disparate d'un territoire à l'autre. Deux territoires se distinguent par leur concentration de ces ménages :

- ▶ Les secteurs les plus urbains puisque 46 % des ménages de Caen la mer sont composés d'une seule personne. Ces secteurs tendent à concentrer les étudiants, jeunes actifs mais aussi les personnes âgées.
- ▶ Le littoral avec 37 % de ménages d'une seule personne à Cœur de Nacre, ce qui au vu de la surreprésentation des retraités dans ce territoire, laisse présumer une majorité de ménage d'une seule personne âgée.

Part des ménages d'une seule personne par EPCI



Source : RP 2021

¹ Étude Profils des Banques alimentaires. Février 2025.

² Obso'alim34.



Les personnes âgées

Les personnes « âgées » ou à la retraite sont sensibles à l'isolement social et à la précarité alimentaire : une personne sur cinq accueillies par les banques alimentaires est à la retraite, avec des situations de sédentarité et de contraintes à la mobilité plus fortes.

De plus, les ménages peuvent habiter loin des commerces alimentaires et doivent utiliser un mode de déplacement motorisé. Ces enjeux de mobilité et d'accessibilité peuvent également souvent se croiser pour ces populations à des enjeux de santé, et d'isolement social. Le cumul de ces enjeux fait des personnes âgées des profils vulnérables à la précarité alimentaire sur le territoire.



À Caen Normandie Métropole, les personnes âgées sont présentes partout sur le territoire avec une prédominance sur le littoral, dans certains quartiers du centre urbain et à Falaise. La présence de personne âgée n'est pas systématiquement équivalente à des contraintes financières observées dans l'accès à l'alimentation, notamment sur la zone littorale où le revenu médian s'avère très élevé.

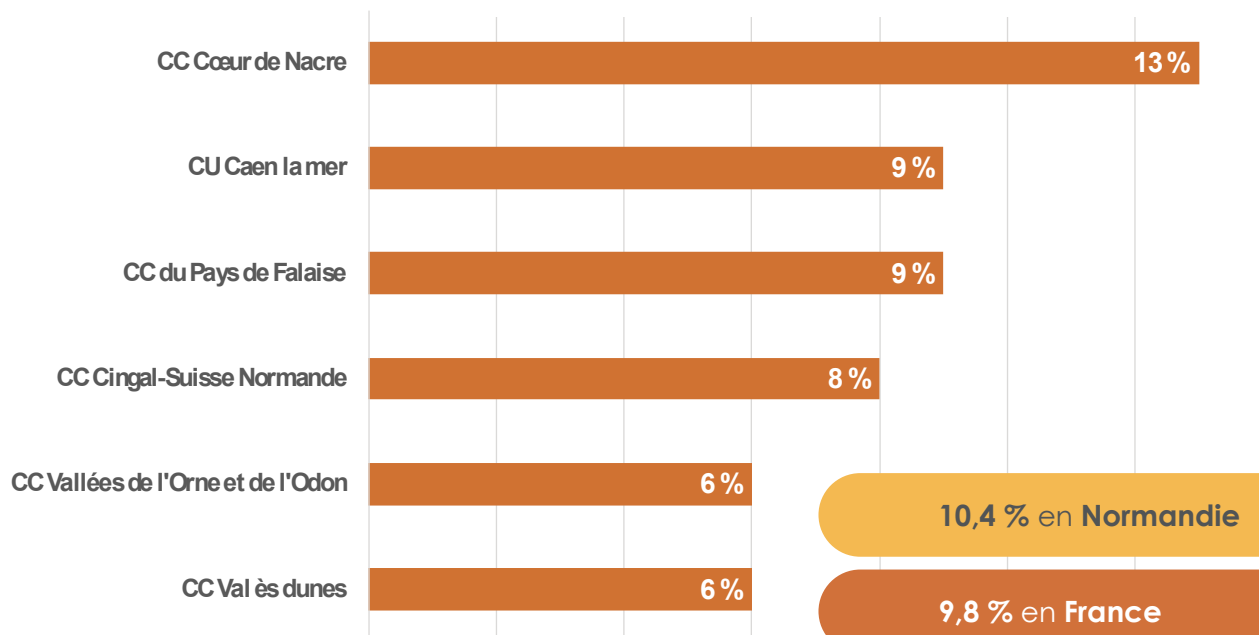
La Normandie, une région vieillissante

L'enjeu du vieillissement s'avère majeur en Normandie. Aujourd'hui, le taux des plus de 75 ans (10,4 %) est légèrement plus important dans la Région par rapport à celui observé à l'échelle nationale (9,8 %).

Avec l'arrivée des générations issues du baby-boom dans le grand âge, le nombre de personnes très âgées va nettement croître dans les années à venir. En Normandie, l'INSEE estime que le nombre des plus de 75 ans va augmenter de plus de 70 % à l'horizon 2050, passant ainsi de près de 335 400 personnes à 572 900.

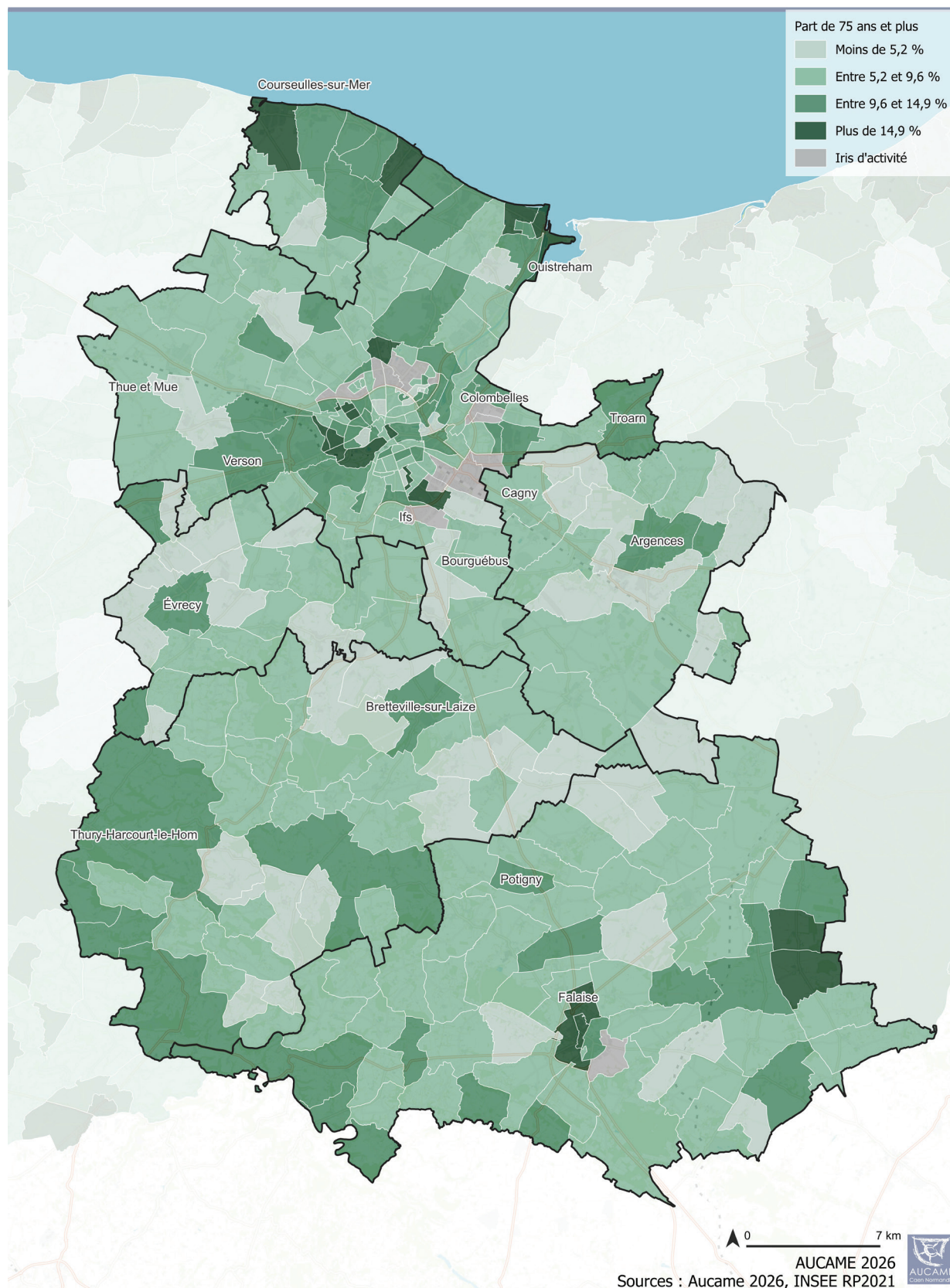
Ce phénomène va concerner tous les territoires normands, dont Caen Normandie Métropole, et va entraîner de plus en plus de dépendance liée à la perte d'autonomie et une augmentation des personnes vivant seules.

Part de la population de 75 ans et plus



Source : RP 2021

Caen Normandie Métropole - Part de 75 ans et plus par IRIS





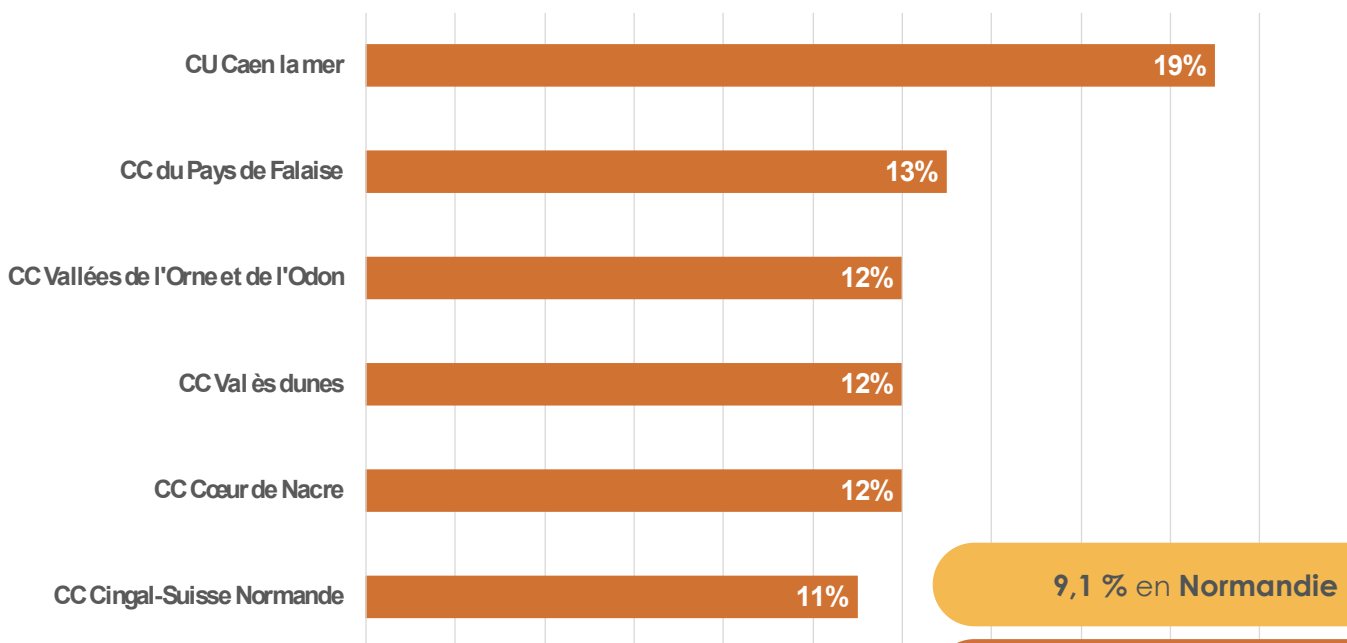
Les familles monoparentales

Les familles monoparentales apparaissent également plus vulnérables à la précarité alimentaire puisque la pauvreté y est deux fois plus fréquente que dans les autres types de familles : à l'échelle nationale 41 % de ces familles sont confrontées à la pauvreté monétaire et aux privations³, avec un seul revenu déterminant le budget du ménage. Au sein des bénéficiaires des banques alimentaires, 1 foyer sur 3 est une famille monoparentale. De plus une part importante des enfants en France vivent dans une famille monoparentale (23 % des enfants selon l'INSEE en 2023).



À **Caen Normandie Métropole**, les familles monoparentales sont présentes dans tous les EPCI dans les mêmes proportions, à l'exception de Caen la mer elles représentent 19 % des familles, soit un taux bien supérieur aux autres territoires. Dès lors, le sud du territoire et le centre urbain caennais semblent sensibles à la précarité alimentaire.

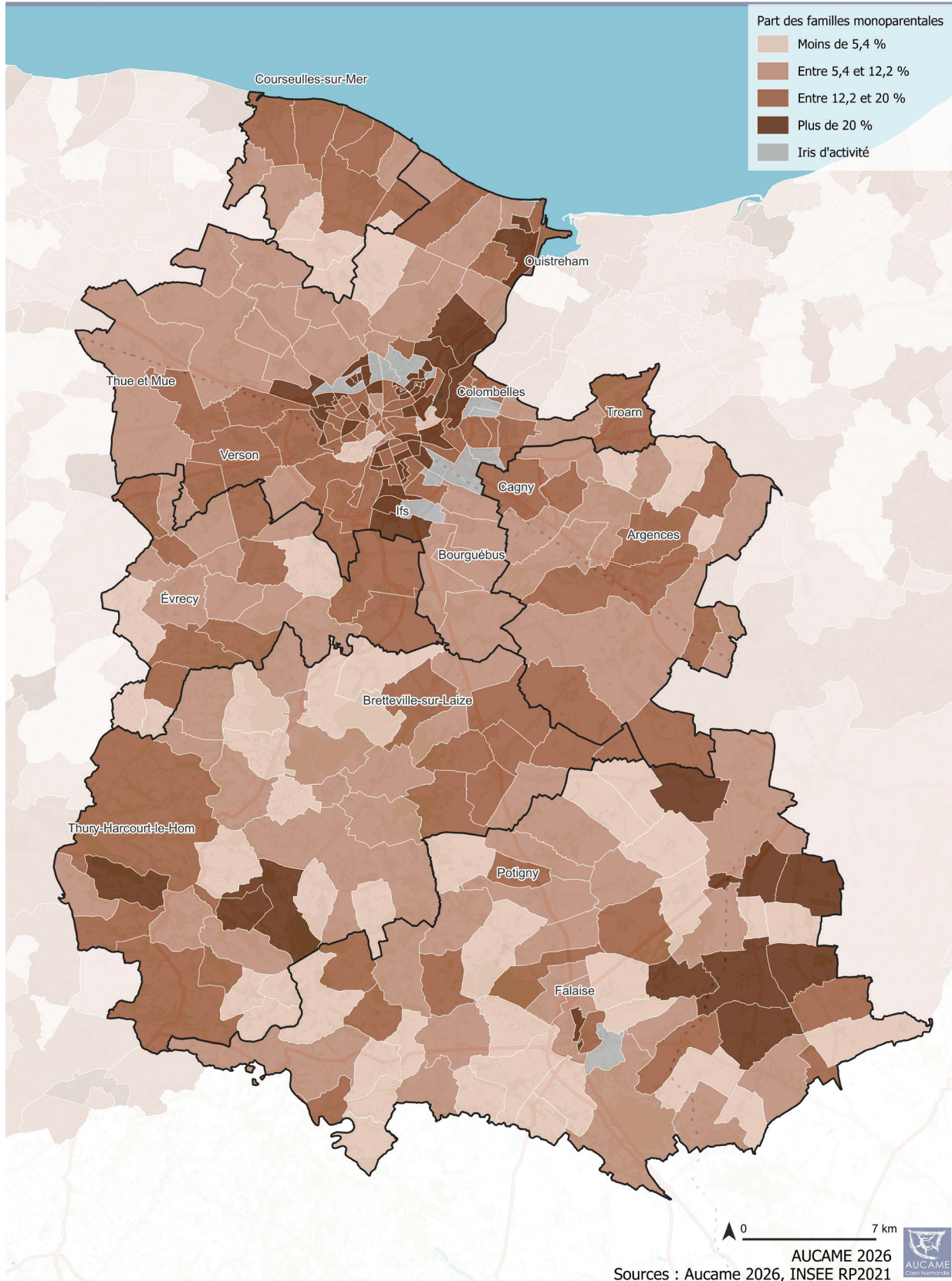
Part des familles monoparentales



Source : RP 2021

³ Rapport Monoparentalité et pauvreté. Délégation interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté. Juillet 2025.

Caen Normandie Métropole - Part de familles monoparentales au sein de l'ensemble des familles par IRIS





Les étudiants

À l'échelle nationale, les jeunes sont beaucoup plus concernés par la pauvreté que le reste de la population, notamment les étudiants. A Caen la mer, près de 25 % des jeunes de moins de 30 ans se situent sous le seuil de pauvreté, soit un taux plus élevé que dans le reste de la Normandie.

Depuis la crise du Covid, la précarisation des populations étudiantes s'est renforcée, indiquée par le renforcement de ce public dans les demandes d'aide alimentaire.

Évolutions socio-démographiques des étudiants à Caen la mer

Depuis 2010, Caen et son agglomération suivent les mêmes tendances qu'au niveau national. Le nombre d'étudiants a largement augmenté ces dernières années : + 3,8 % par an entre 2017 et 2023. À la rentrée universitaire de 2023, Caen la mer accueillait plus de 41 000 étudiants. Ainsi, la population étudiante augmente plus vite que la population totale (+ 0,7 % par an).

Les dynamiques socio-démographiques ayant cours à l'échelle nationale (baisse de la natalité, vieillissement de la population, etc.) laissent présager une légère baisse de la population étudiante à l'horizon 2031-2032, et ce même dans les projections les plus optimistes. Dans le cadre d'une étude menée par la DREAL, plusieurs scénari ont été étudiés. Pour Caen la mer, l'hypothèse haute correspond à peu près aux effectifs étudiants de 2023. Les autres scénarii tablent sur une baisse à l'horizon 2031.

Particulièrement médiatisées pendant la crise sanitaire, ces populations sont confrontées à un cumul de précarité avec des arbitrages accrus entre logement et alimentation.

Représentés en majorité à Caen la mer en raison de la concentration des formations et services étudiants en centre urbain, les étudiants sont particulièrement vulnérables aux enjeux de la précarité alimentaire du fait, entre autres, d'un budget particulièrement réduit (budget alimentaire moyen de 111 €/mois)⁴.

Sur l'année 2022-2023, 71 % des étudiants de l'Université de Caen ont déclaré des ressources mensuelles inférieures à 600 €. En comparaison, pour l'année 2020, le seuil de pauvreté de 40 % du niveau de vie médian (le niveau le plus faible) est de 752 €.

Lorsqu'interrogés sur le sujet, les étudiants caennais sont près de 13 % à se déclarer en situation de précarité et 24 % à sauter des repas pour des raisons financières, les recherches relèvent par ailleurs un fort sentiment d'illégitimité à demander de l'aide⁵.

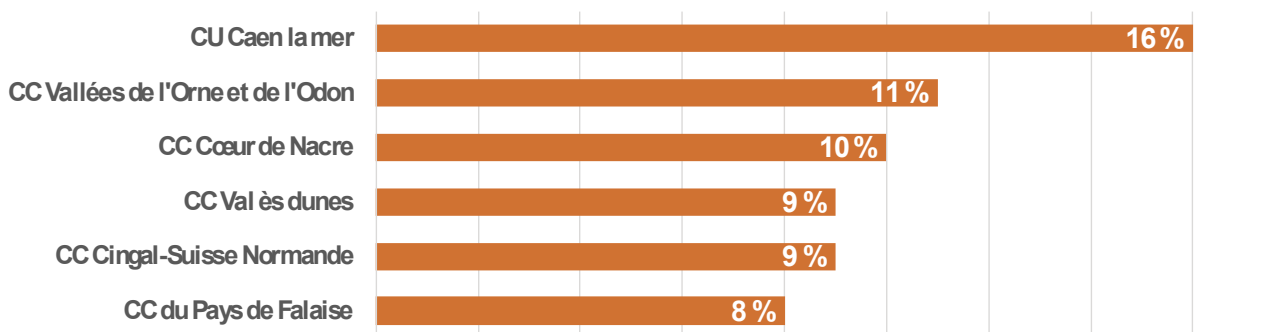
Interrogées en 2023⁶ les associations d'aide alimentaire de Caen la mer faisait le constat d'une augmentation importante du public étudiant, depuis 2019, ce qui a conduit les associations à développer de nouveaux points de distribution dont certains directement sur les campus.

4 Enquêtes POF 2021-2022 ; 2023-2024.

5 Conseil local de l'alimentation – juin 2025 – Morgane Esnault.

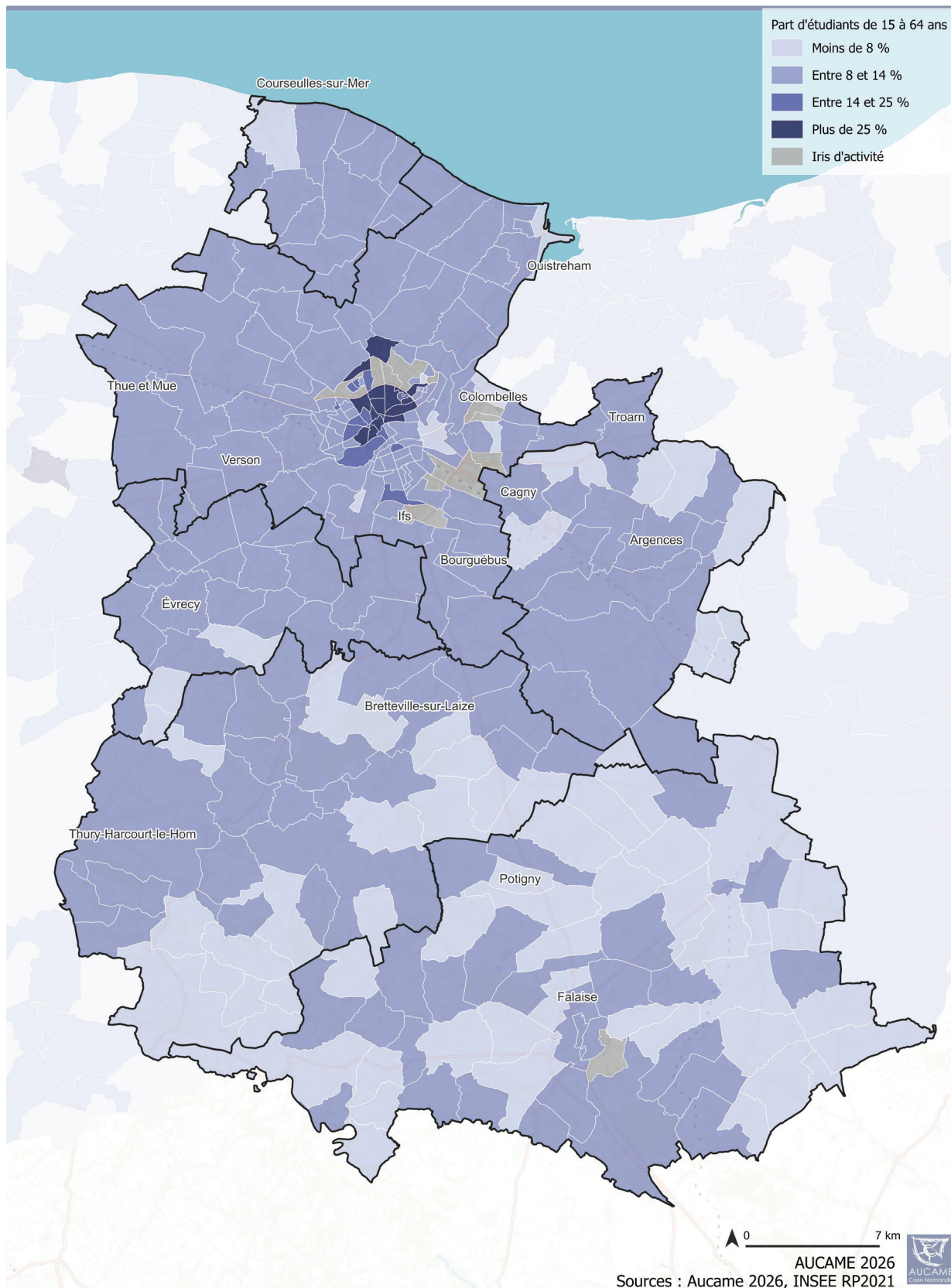
6 Focus group Précarité alimentaire : les actes. AUCAME. Disponible sur www.aucame.fr.

Part des étudiants par EPCI



Source : RP 2021

Caen Normandie Métropole - Part d'étudiants de 15 à 64 ans par IRIS



Les populations vulnérables à la précarité alimentaire

Dans l'objectif de caractériser les populations vulnérables sur le territoire de Caen Normandie Métropole et pour restituer le cumul des facteurs de vulnérabilité, l'analyse de ces populations a été réalisée par le biais d'axes synthétiques de plusieurs indicateurs.

Rappel méthodologique

1. Quatre axes d'analyses sont retenus pour identifier et localiser ce risque de précarité alimentaire. Deux sont dédiés à la caractérisation des populations vulnérables.
2. Au sein de chaque axe un jeu d'indicateurs est sélectionné. Ces indicateurs ont été choisis en tant que facteurs de risque de précarité alimentaire mais également en fonction de leur disponibilité à l'échelle d'analyse souhaitée (IRIS).
3. Une fois les indicateurs sélectionnés, un système de notation est défini. Concrètement, une note est attribuée à chaque indicateur selon des comparaisons nationales ; et un système de pondération pour valoriser certains indicateurs dont l'incidence est plus forte sur le risque de précarité alimentaire des ménages.
4. Une note finale est attribuée aux communes et aux IRIS du territoire par axe d'analyse. L'objectif est de disposer d'une lecture hiérarchisée et ainsi mesurer le degré de risques des communes et des IRIS.

Le détail de la méthodologie utilisée est disponible ici : www.aucame.fr

Le cumul des vulnérabilités économiques et sociales

Le degré de précarité économique potentiel des populations de Caen Normandie Métropole

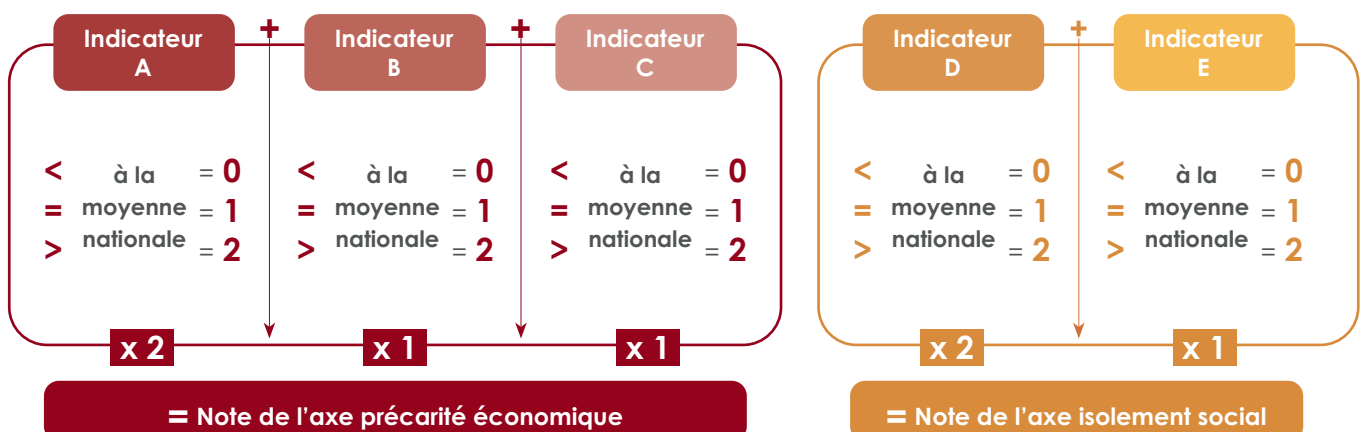
Lorsqu'analysées au prisme du cumul d'indicateurs de précarité économique, les populations de Caen Normandie Métropole vulnérables apparaissent concentrées dans trois types de territoires :

- ▶ Les territoires urbains avec le centre-ville caennais et ses quartiers périphériques.
- ▶ Les pôles intermédiaires de Caen Normandie Métropole : Thury, Potigny, Falaise, Argences.
- ▶ Les territoires ruraux du sud de Caen Normandie Métropole (Cingal-Suisse Normande, Pays de Falaise).

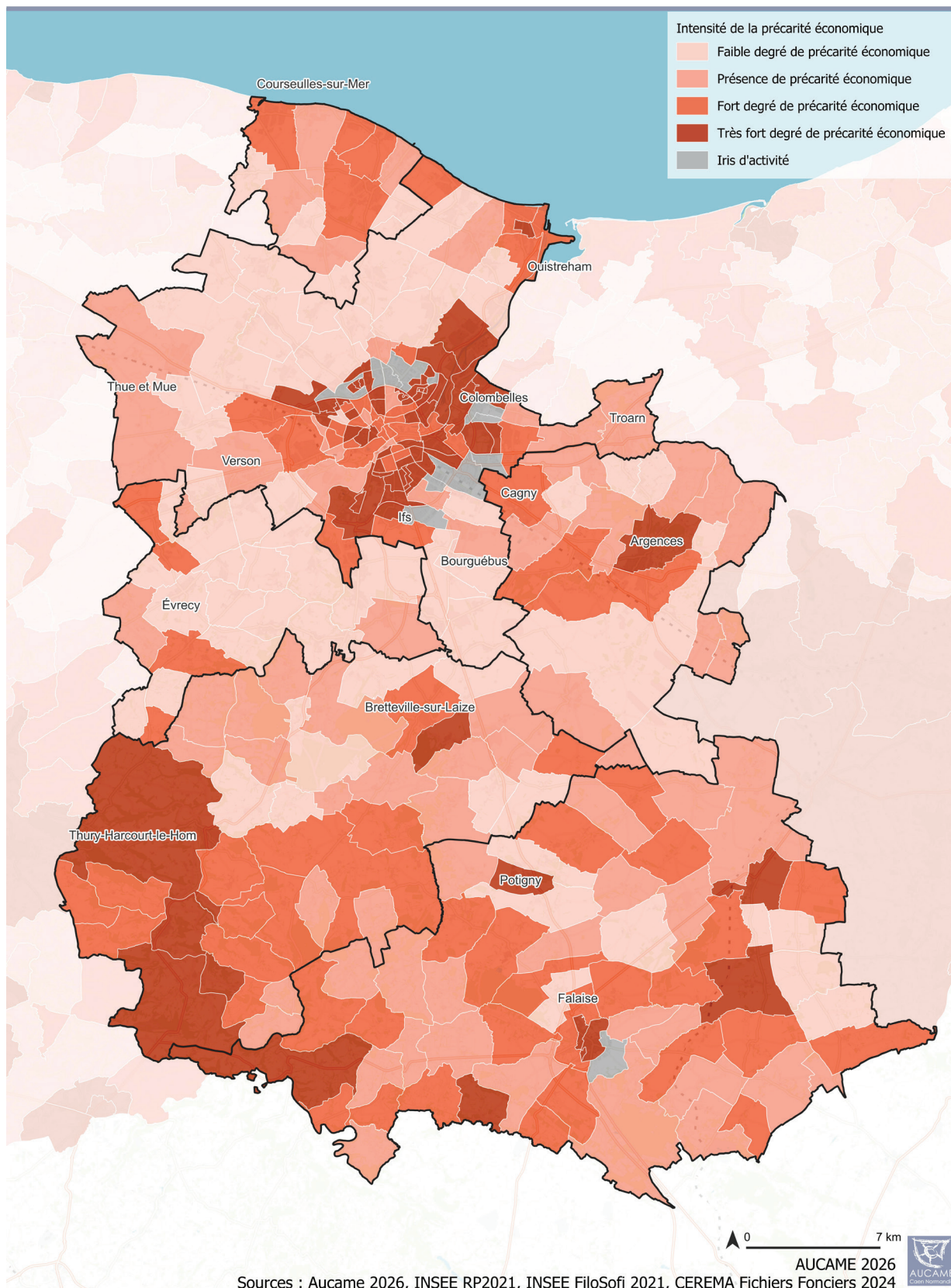
Axe Degré de précarité économique estimé

- ▶ Revenu médian par unité de consommation
- ▶ Taux de chômage des 25-64 ans (%)
- ▶ Taux de chômage des 15-24 ans (%)
- ▶ Taux de personnes 15 ans ou plus non scolarisé sans diplôme, BEPC, brevet des collèges
- ▶ Taux de salariés de 15 ans ou plus en emploi précaire (CDD, Intérim, emplois aidés, stage, apprentissage)
- ▶ Part des propriétaires occupants

Exemple de notation



Indice de risque de précarité alimentaire : degré de précarité économique potentiel



Le degré d'isolement social présumé des populations de Caen Normandie Métropole

Les populations vulnérables à l'isolement social sont diverses (familles monoparentales, étudiants, personnes âgées isolées).

Ces populations s'avèrent concentrées dans le cœur urbain du territoire, à savoir Caen et son agglomération.

Cette concentration urbaine relève d'un taux majeur de ménages d'une seule personne en centre-ville, avec notamment la présence majoritaire d'étudiants en centre urbain, davantage que les familles monoparentales plutôt réparties sur l'ensemble de Caen Normandie Métropole.

Cette vulnérabilité sociale est accentuée par un taux de motorisation faible mais compensée par la présence de transports collectifs.

Hors urbain, le degré d'isolement social présumé ressort sur la bande littoral et quelques communes/iris dans le rural lié à une surreprésentation des personnes âgées (Ouisseham, Falaise).

Les EPCI de Val ès dunes, des Vallées de l'Orne et de l'Odon et du Cingal-Suisse Normande s'avèrent a priori très faiblement concernés, avec une présomption d'isolement social quasi nulle.

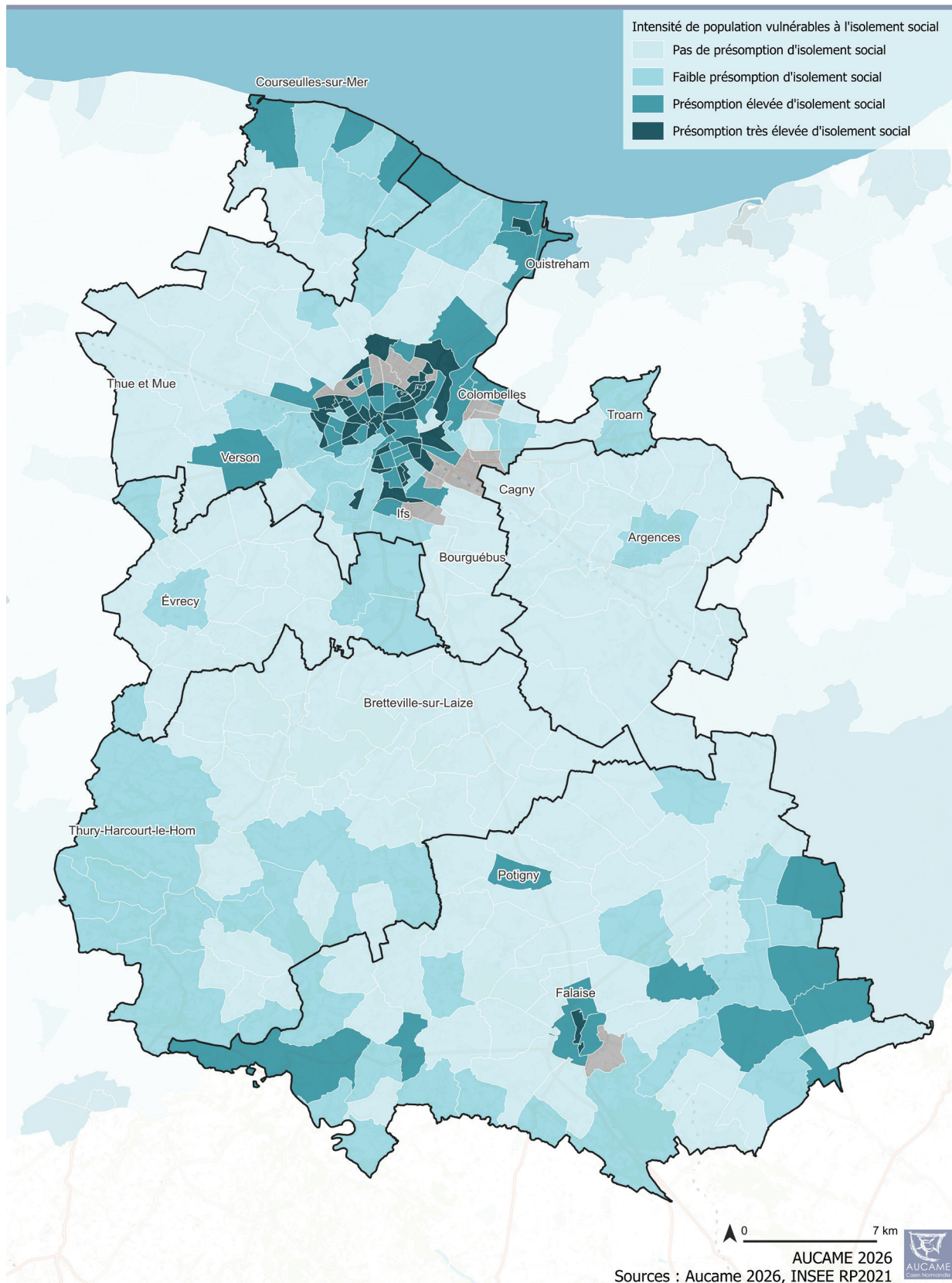
Axe Isolement social : indicateurs retenus

- ▶ Part des familles monoparentales rapporté à la part des familles (%)
- ▶ Part des 75 ans et plus (%)
- ▶ Part de personnes de 15-24 ans vivant seules (%)
- ▶ Part des ménages d'une seule personne (%)
- ▶ Part d'étudiants de 15-64 ans (%)
- ▶ Taux de motorisation des ménages (%)



Supérettes en zone urbaine, Caen, 2015

Indice de risque de précarité alimentaire : degré de population vulnérable à l'isolement social



La vulnérabilité des populations face aux environnements alimentaires et sanitaires territoriaux

Les populations vulnérables évoluent dans des environnements variés, qu'ils soient urbains, ruraux ou périurbains. Au sein même de ces territoires, différents paysages alimentaires et structures sanitaires sont présentes, pouvant contribuer à l'accès à une alimentation saine de qualité, ou au contraire constituer un facteur d'appauvrissement.

L'environnement alimentaire

Le paysage alimentaire joue sur l'accessibilité à l'alimentation notamment dans les territoires ruraux où l'offre alimentaire peut être éloignée, mais aussi dans les zones urbaines lorsque les contraintes à la mobilité sont fortes. Au-delà de l'accès géographique, la présence d'un environnement alimentaire dense et diversifié a des incidences sur la capacité des ménages à se procurer une alimentation saine et de qualité.

Les indicateurs retenus pour la caractérisation de l'environnement alimentaire se centrent sur la densité et la diversité des commerces alimentaires à l'échelle des IRIS de Caen Normandie Métropole.

Une **forte distinction urbain rural** apparaît sur le territoire. Le rural est concerné par des paysages alimentaires appauvris avec une faible densité et diversité. Cela entraîne une distance géographique des populations aux commerces alimentaires (Cingal-Suisse Nor-

Axe Environnement alimentaire

- ▶ Densité d'hypermarchés et de supermarchés (et produits surgelés) pour 1 000 habitants
- ▶ Densité de commerces alimentaires (superettes, épiceries, boulangeries, boucheries, poissonneries et autres) pour 1 000 habitants
- ▶ Score de diversité de commerces alimentaires
- ▶ Présence de points de distribution d'aide alimentaire

mande, Pays de Falaise, Vallées de l'Orne et de l'Odon) et est de Caen Normandie Métropole (Val ès dunes). Ce type d'environnement apparaît absent du périurbain ouest et nord de Caen la mer ainsi que des pôles secondaires du territoire (Falaise, Potigny, Troarn par exemple).

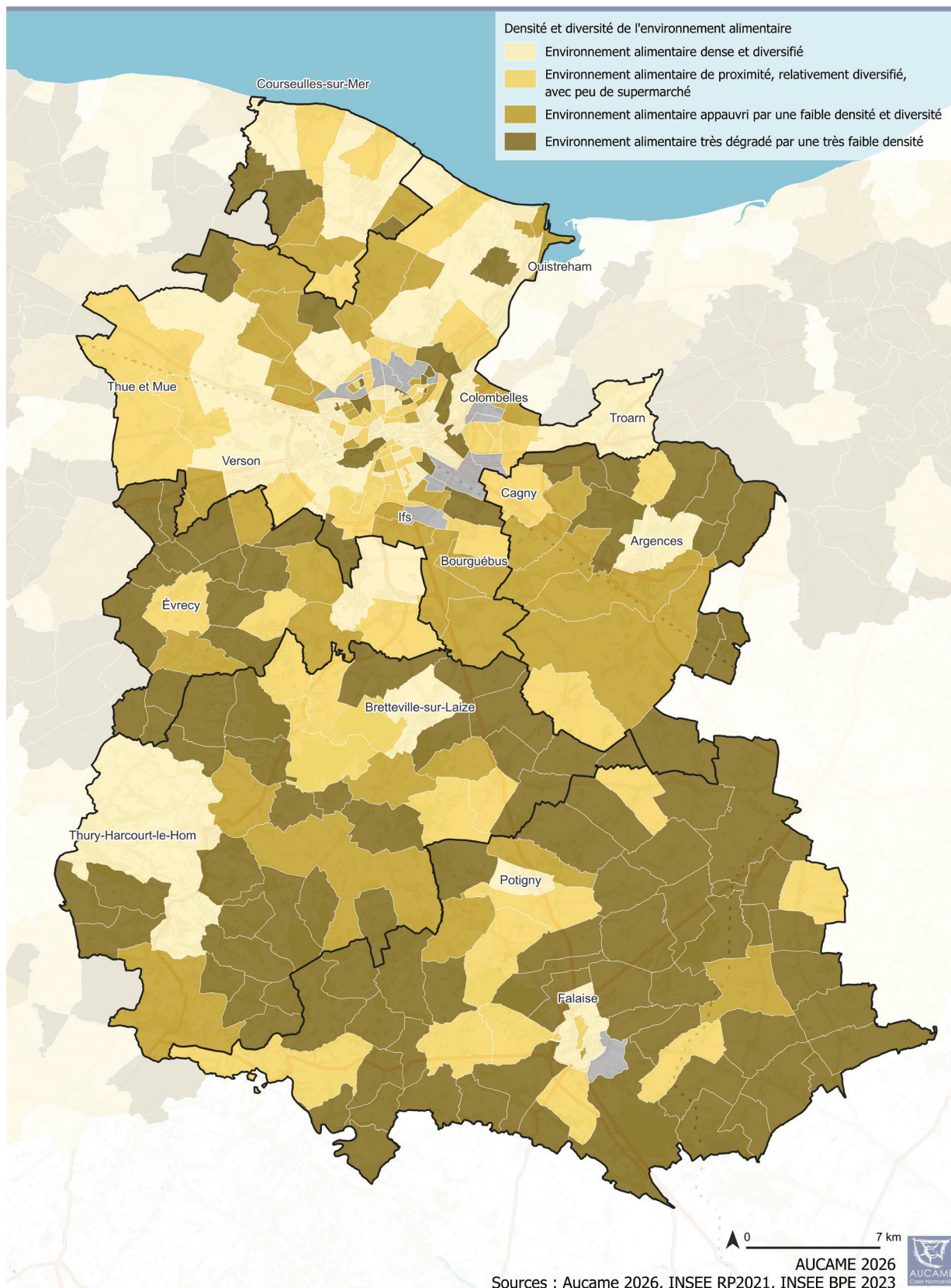
De plus, une séparation nord/sud semble structurer les paysages alimentaires de Caen Normandie Métropole avec des paysages alimentaires appauvris et dégradés représentés majoritairement au sud du pôle urbain, tandis que le littoral apparaît très bien couvert, tout comme la bordure ouest du centre.

En conclusion les paysages alimentaires les plus denses et diversifiés se remarquent sur une partie du centre urbain, et la couronne périurbaine ainsi que la bande littorale. Cœur de Nacre apparaît doté d'un environnement alimentaire qualitatif et homogène sur l'intercommunalité.

Limites de la méthode

- ▶ Plusieurs types de commerces alimentaires « non traditionnels » ne sont pas recensés (marchés de plein vent, Amaps, distributeurs automatiques par exemple) ;
- ▶ Les indicateurs ne permettent pas d'intégrer la dimension de l'espace vécu par les habitants : un quartier peut apparaître en tant qu'environnement alimentaire dense diversifié etc mais peut ne pas être vécu comme tel par ses habitants.
- ▶ L'accessibilité économique n'est pas prise en compte faute d'indicateur/de donnée existante en la matière : il s'agit donc de développer les résultats par une enquête des prix proposés par rapport aux ressources monétaires des populations du quartier.

Indice de risque de précarité alimentaire : qualité de l'environnement alimentaire



L'environnement sanitaire

Le système de santé positionne les médecins généralistes comme la porte d'entrée vers l'accès aux soins, c'est pourquoi la présence et la densité de ces derniers sont utilisées ici comme indicateurs de l'offre de soin du territoire.

En effet « le faible accès à une offre de soins permettant de recevoir des informations personnalisées sur le plan nutritionnel ou des difficultés de littératie en santé peuvent constituer des facteurs supplémentaires de risque. »

À Caen Normandie Métropole, un fort contraste s'observe :

- ▶ Dans l'urbain, il est observé une offre de soin développée avec peu de populations vulnérables aux maladies liées à une mauvaise alimentation, notamment en centre urbain et dans les pôles intermédiaires des territoires ruraux et périurbains (Potigny⁷, Bretteville-sur-Laize, Argences, Évrecy).
- ▶ Le reste du territoire apparaît doté d'une offre de soin très insuffisante avec un degré élevé de population vulnérable aux maladies liées à l'alimentation, notamment dans les territoires ruraux au sud : Pays de Falaise, Cingal-Suisse Normande. Les ouvriers et agriculteurs de Caen Normandie

Métropole, populations particulièrement vulnérables aux maladies liées à l'alimentation sont de plus concentrées sur ces territoires.

Il est à noter que plus la distance géographique avec le centre urbain s'accroît plus l'offre de soin est dégradée.

Dès lors, les territoires ruraux hors pôles intermédiaires notamment le Pays de Falaise et le Cingal-Suisse Normande apparaît particulièrement sensible au facteur aggravant de l'offre de soin insuffisante.

Axe Offre de soin et état de santé des populations

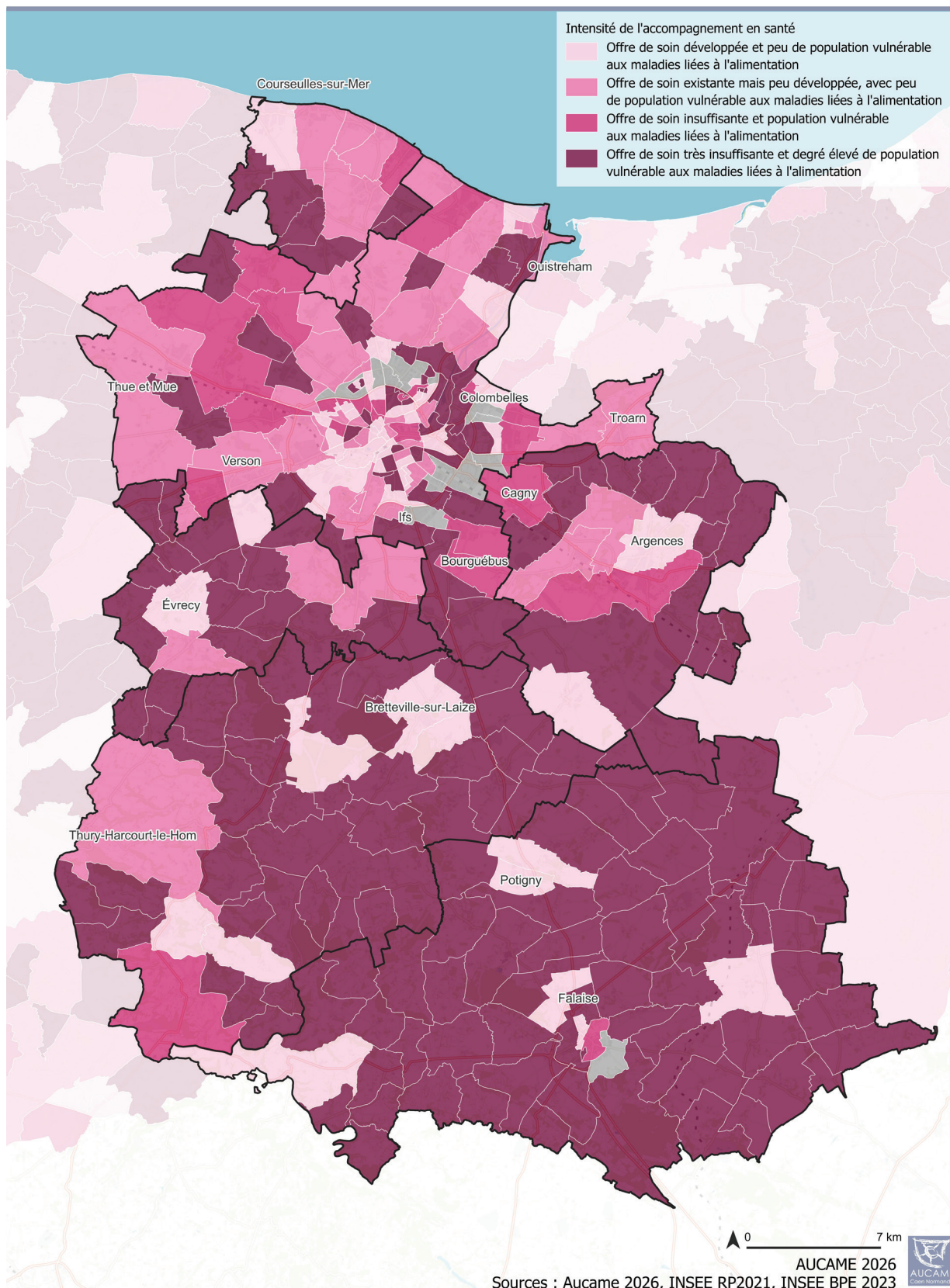
- ▶ Présence de médecins généralistes ou de diététiciens
- ▶ Densité de médecins généralistes et diététiciens pour 1 000 habitants
- ▶ Présence d'établissements de santé court, moyen et long séjour
- ▶ Part d'ouvriers et d'agriculteurs de 15 ans et plus



Maison de santé à Cheux.

⁷ Malgré tout, depuis l'étude de 2021, Potigny a perdu une partie de son offre de santé.

Indice de risque de précarité alimentaire : offre de soin et santé des populations



Des territoires aux risques multifactoriels de précarité alimentaire

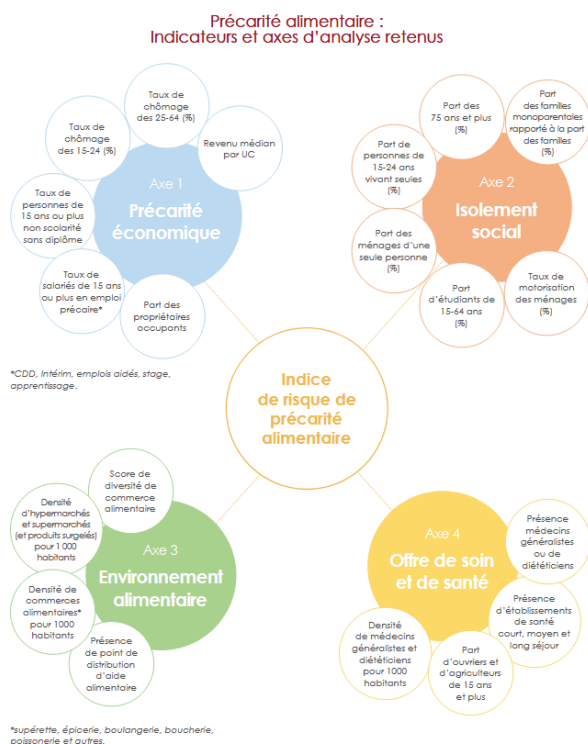
Cette note présente une série de typologies se basant sur des classifications ascendantes hiérarchiques (CAH), une méthode statistique. Elle permet d'identifier de grands types de risques à la précarité alimentaire, fondés sur les populations vulnérables et l'environnement alimentaire et sanitaire proposé.

1 Variables pour qualifier les profils des populations et des environnements

La typologie s'appuie sur plusieurs **variables socio-démographiques** et territoriales en 2021. Toutes ces variables permettent, en grande partie, de **caractériser la vulnérabilité des populations et des environnements**.

4 axes d'analyse ont été développés intégrant chacun **plusieurs indicateurs représentatifs et liés aux difficultés d'accès à l'alimentation**.

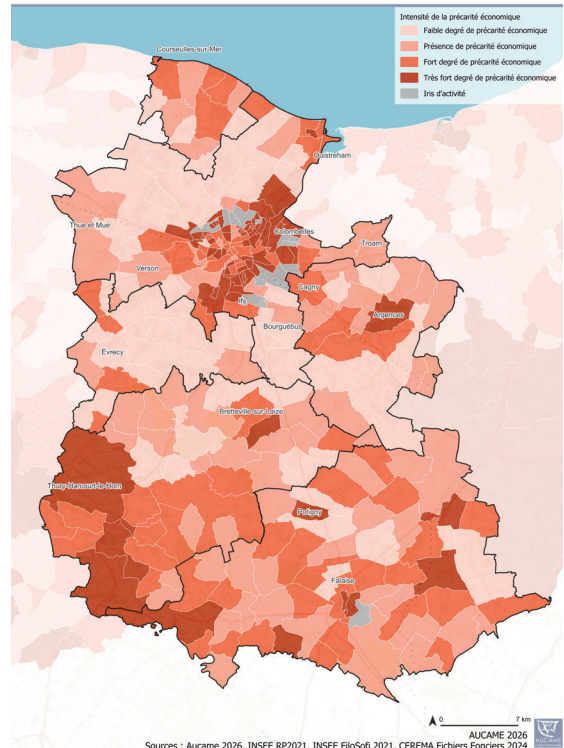
1. Précarité économique
2. Isolement social
3. Environnement alimentaire
4. Offre de soin et état de santé des populations



2 Analyse à l'échelle des IRIS

Une note est attribuée à chaque indicateur selon des comparaisons nationales ; et un système de pondération pour valoriser certains indicateurs dont l'incidence est plus forte sur le risque de précarité alimentaire des ménages.

Indice de risque de précarité alimentaire : degré de précarité économique potentiel

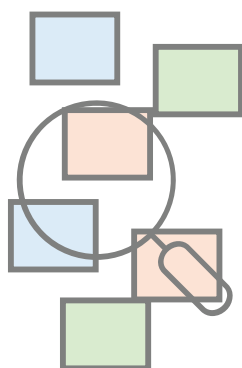


Une note finale est attribuée aux communes et aux IRIS du territoire par axe d'analyse. L'objectif est de disposer d'une lecture hiérarchisée et ainsi mesurer le degré de risques des communes et des IRIS.

À partir des axes d'analyses et résultats présentés précédemment, une typologie des IRIS et communes de Caen Normandie Métropole a été réalisée pour caractériser le degré et le type de territoire exposé au risque de précarité alimentaire.

3

Comparaison des IRIS entre eux



Les IRIS (découpage géographique statistique) sont ensuite comparés les uns aux autres.

La lecture s'effectue en termes de **sur-représentation et sous-représentation relative des différentes catégories** et non en valeur absolue.

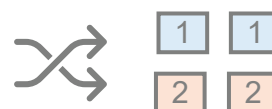
La comparaison ne porte pas sur le nombre de populations vulnérables ou d'environnements dégradés, mais **sur la structure du territoire** : deux IRIS peuvent ainsi être rapprochés même s'ils n'enregistrent pas le même degré de risque.

Cette étape vise à identifier les IRIS présentant des structures proches.

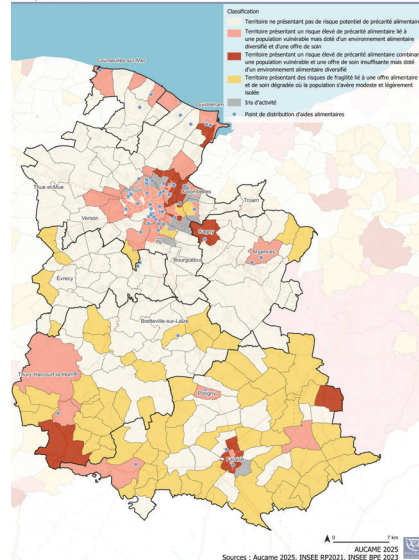
À cette étape, la localisation de l'IRIS n'a aucune influence, le traitement est statistique.

4

Regroupement des IRIS aux profils similaires



Caen Normandie Métropole : Typologie de territoire selon leur degré et nature de risques face à la précarité alimentaire



Les IRIS présentant des profils de risques similaires sont regroupés. Ensuite, la donnée est cartographiée, chaque IRIS prenant la couleur du profil lui correspondant. La carte met en évidence de grandes catégories de risque à l'échelle du territoire.

Chaque type correspond à un risque présumé dominant pour le territoire.

Attention, un même IRIS peut toutefois accueillir plusieurs types de risque : la typologie ne décrit pas des situations exclusives, mais des **tendances dominantes**.

Les cartes proposées doivent ainsi être lues comme une représentation synthétique des dynamiques de risques de précarité alimentaire.

Cette méthodologie permet de distinguer quatre niveaux et types de risque de précarité alimentaire à Caen Normandie Métropole.

- ▶ **Les territoires ne présentant pas de risque potentiel/présumé de précarité alimentaire.** Ils se situent majoritairement dans les espaces périurbains et ruraux les plus proches du pôle urbain. La majorité des communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon, de Caen la mer, Cœur de Nacre et Val ès dunes sont dans cette catégorie.
- ▶ **Les territoires présentant un risque élevé de précarité alimentaire lié à une population vulnérable mais doté d'un environnement alimentaire diversifié.** Cependant il est ici important de distinguer deux types de territoires :
 - **Les territoires dont le risques est lié à la combinaison d'une population vulnérable et d'une offre de soin insuffisante mais doté d'un environnement alimentaire diversifié.** Sont ici concernés la

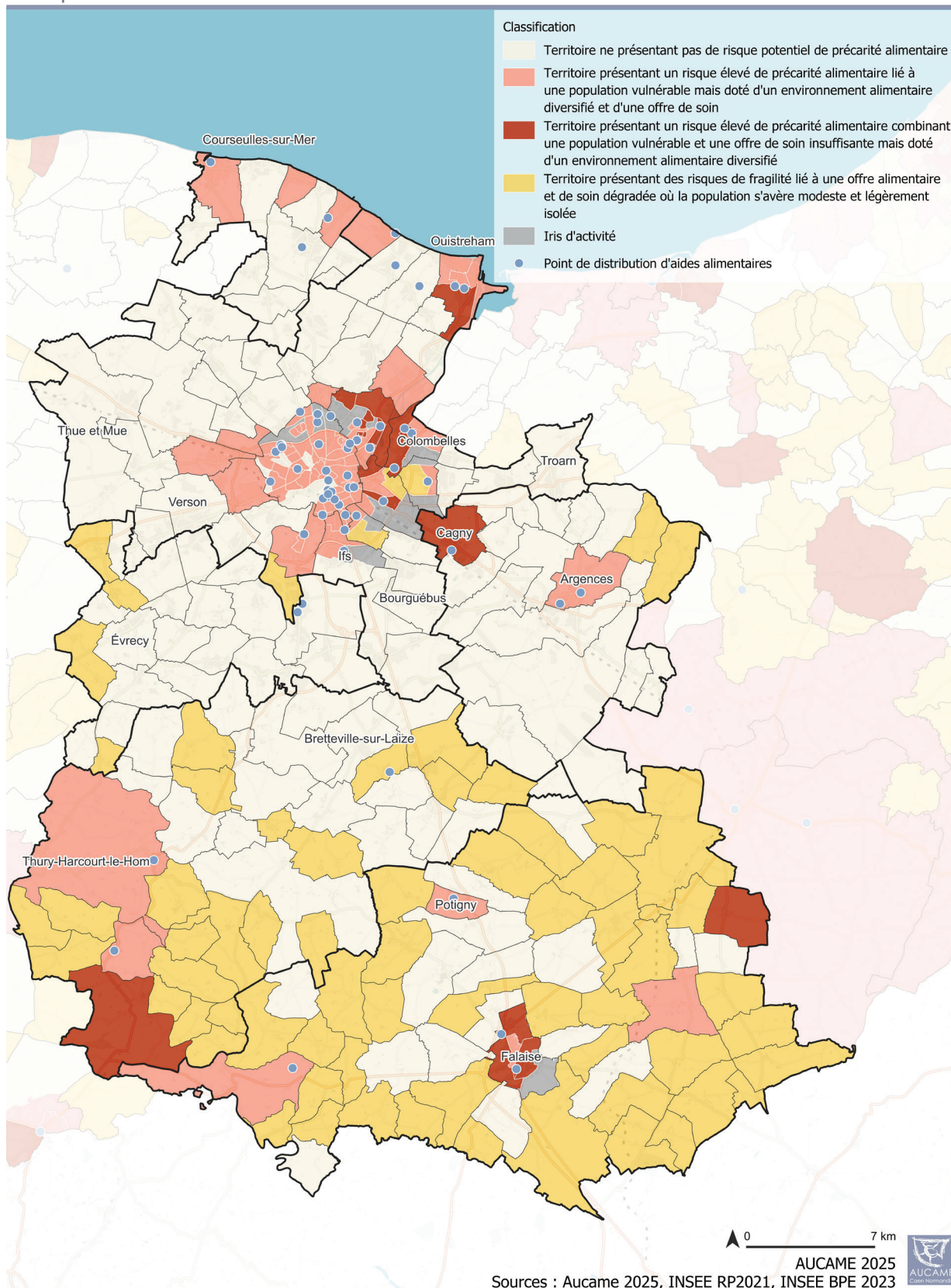
périphérie nord est du pôle caennais (Hérouville Saint-Clair, Colombelles), Falaise, Ouistreham et Cagny.

- **Les territoires dont le risques est lié à la population vulnérable mais doté d'un environnement alimentaire et sanitaire dense et diversifié.** Sont concernés la quasi-totalité du centre caennais et sa périphérie sud-ouest, la zone littorale et les pôles intermédiaires (Argences, Thury-Harcourt-le-Hom, Potigny).
- ▶ **Les territoires présentant des risques de fragilité liés à une offre alimentaire et de soin dégradée et où la population, sans être en forte précarité s'avère plutôt constituée de ménages modeste.** Ces territoires seraient amenés à basculer rapidement dans un niveau de risque élevé en cas de choc ou pression économique subie par les populations. Les territoires ruraux sont majoritairement concernés, avec le Pays de Falaise et le Cingal-Suisse Normande.

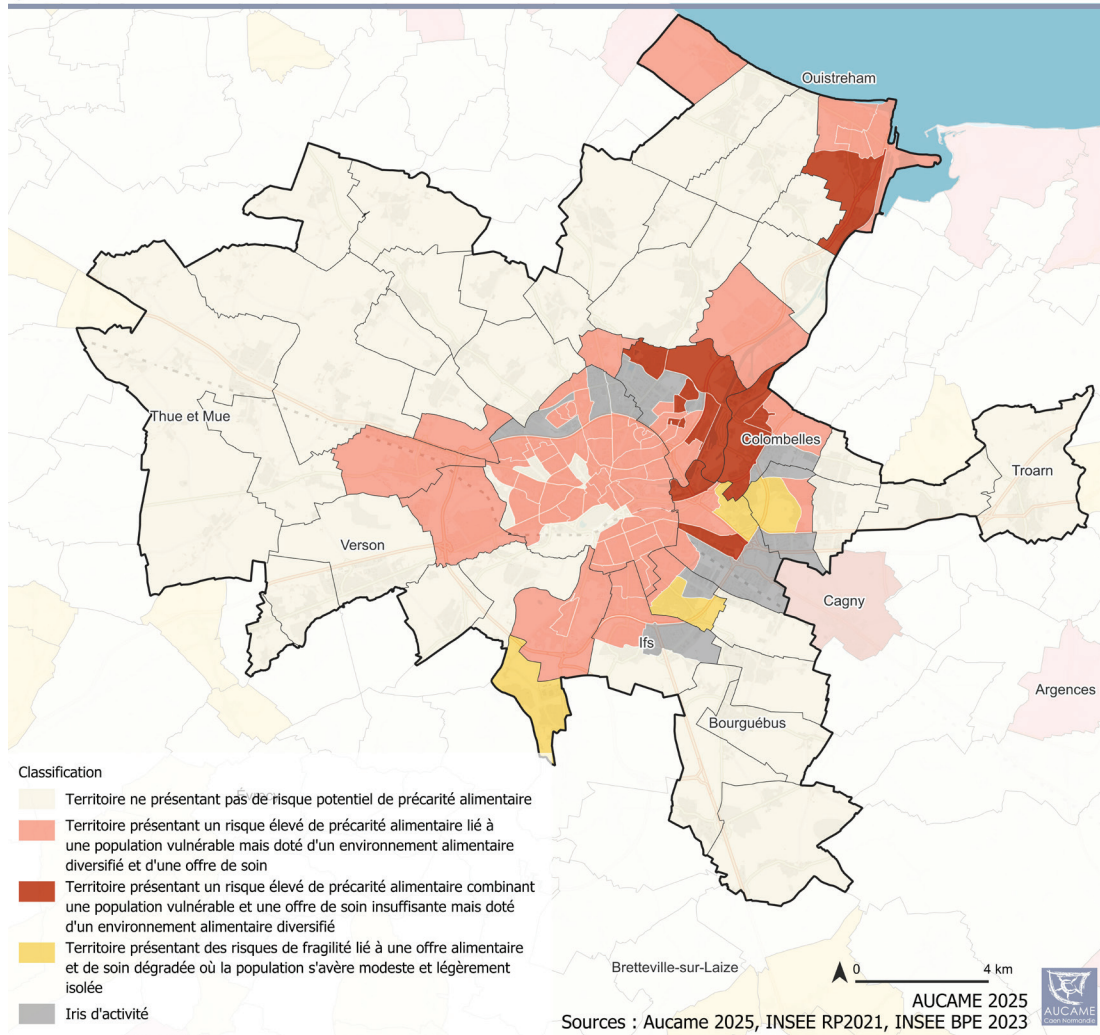


Marché place saint-Sauveur, Caen

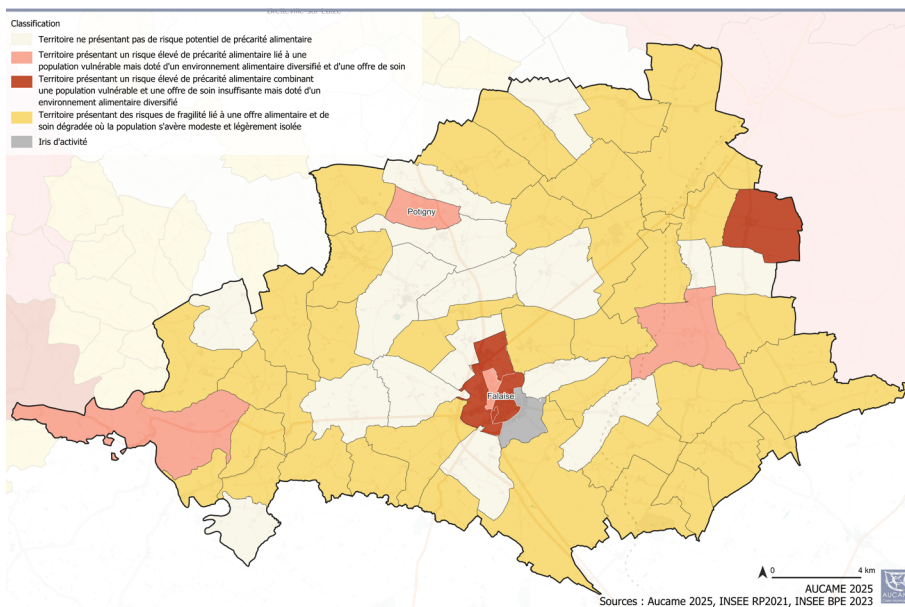
Caen Normandie Métropole : Typologie de territoire selon leur degré et nature de risques face à la précarité alimentaire



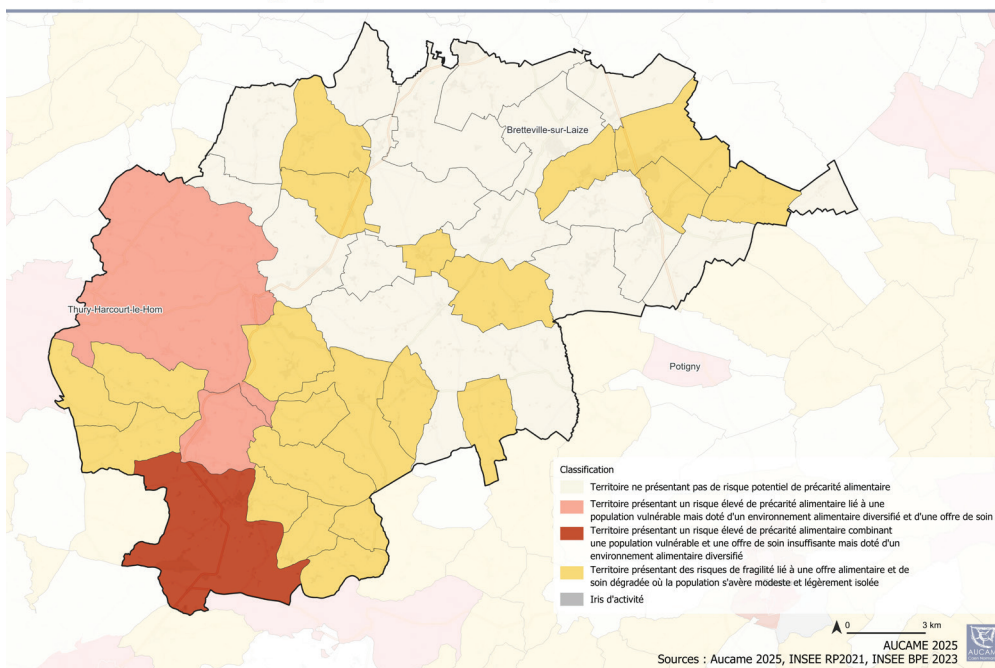
CU Caen la mer - Typologie de territoire selon leur degré et nature de risques face à la précarité alimentaire



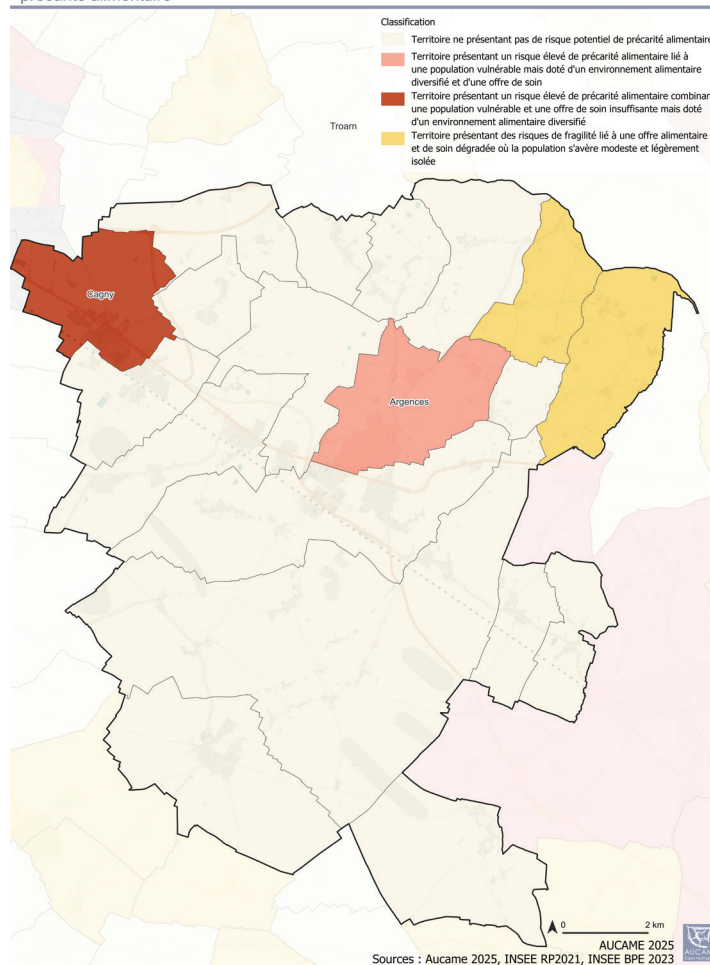
SCoT Pays de Falaise - Typologie de territoire selon leur degré et nature de risques face à la précarité alimentaire



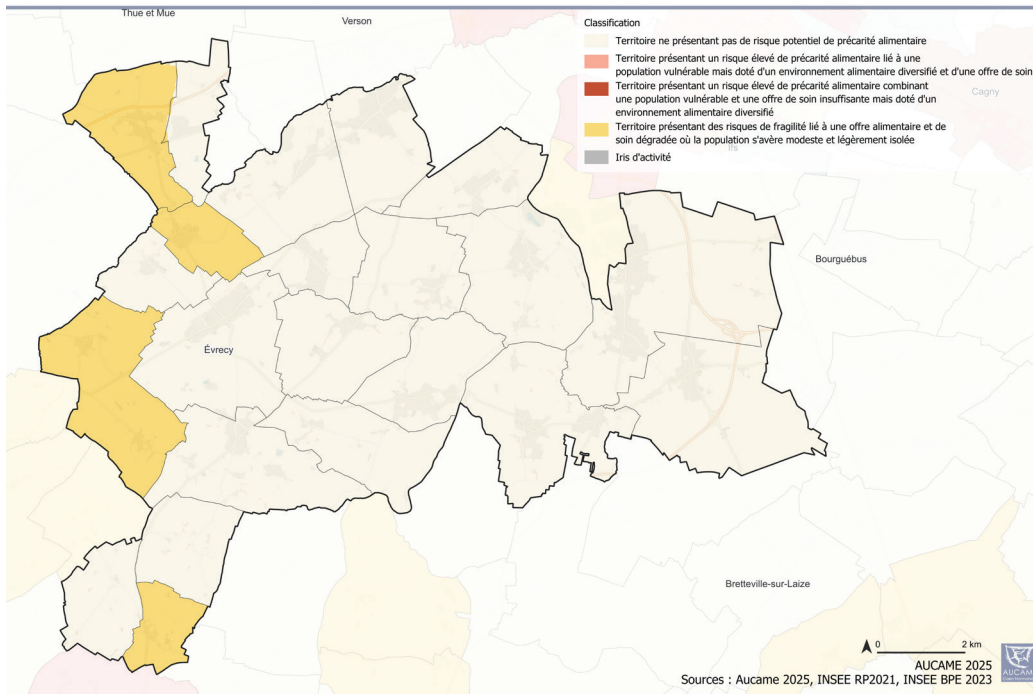
CC Cingal-Suisse Normande - Typologie de territoire selon leur degré et nature de risques face à la précarité alimentaire



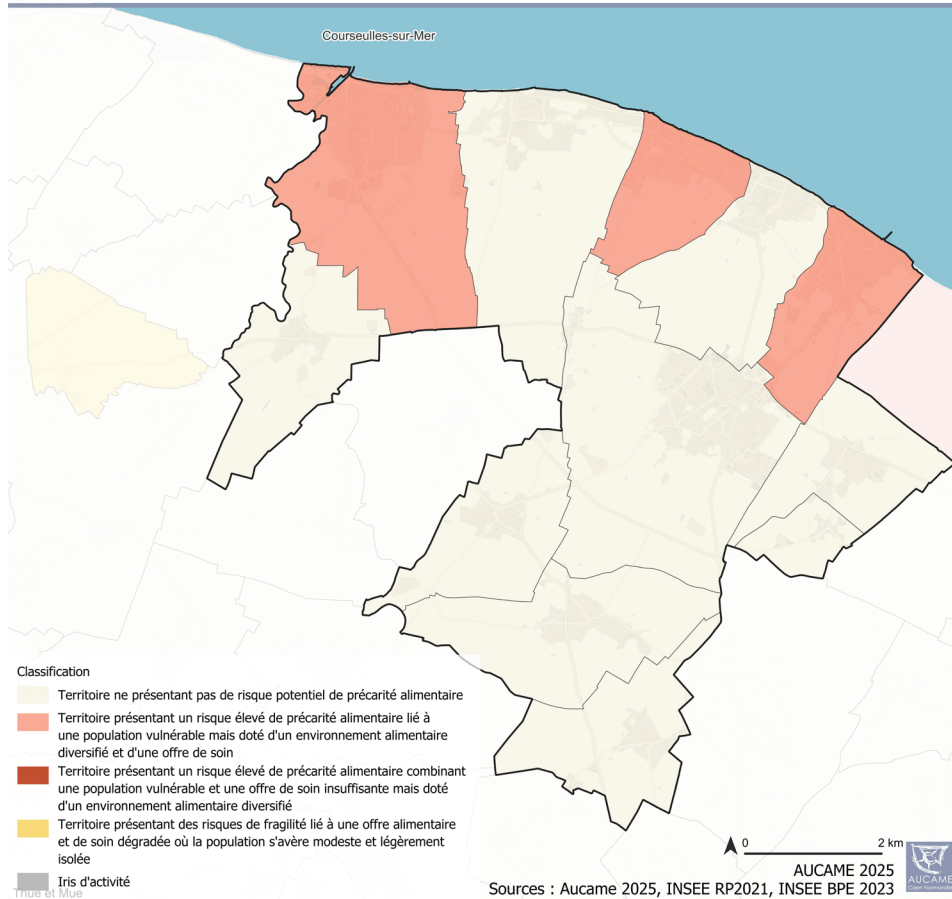
CC Val ès dunes - Typologie de territoire selon leur degré et nature de risques face à la précarité alimentaire



CC Vallées de l'Orne et de l'Odon - Typologie de territoire selon leur degré et nature de risques face à la précarité alimentaire



CC Cœur de Nacre - Typologie de territoire selon leur degré et nature de risques face à la précarité alimentaire



Conclusion : un territoire aux risques de précarité alimentaire différenciés

En synthèse, les franges rurales et le pôle urbain de Caen Normandie Métropole sont particulièrement exposés à la précarité alimentaire pour des raisons différentes.

Les populations vulnérables sont particulièrement concentrées dans l'urbain avec une part importante de ménages précaires, d'une seule personne, d'étudiants et de travailleurs pauvres. La contrainte économique et l'isolement social s'avèrent donc des facteurs de risques majoritaires dans l'urbain, dans un contexte où le coût minimal d'une alimentation saine et durable s'avère plus élevé qu'en espace rural.

Dans les territoires ruraux, l'environnement alimentaire et sanitaire représente un facteur de risque prégnant pour des populations modestes ou vulnérables, qui en cas d'absence de motorisation peuvent être fortement contraintes dans l'accès géographique à l'alimentation, en plus d'un accès économique réduit. Le niveau de services et la proximité proposés aux populations vulnérables s'avèrent dès lors déterminant pour soutenir des contraintes économiques et sociales d'accès à l'alimentation. Les bourgs et pôles intermédiaires maillant les

espaces périurbains et ruraux de Caen Normandie Métropole jouent ainsi un rôle important dans l'accès à l'alimentation des populations, au vu notamment des perspectives de vieillissement de la population.

Les situations de précarité alimentaire s'avèrent variées et sont amenées à se modifier au vu des évolutions socio-démographiques pressenties. L'augmentation des inégalités sociales déjà à l'œuvre et, a priori amenée à se renforcer, questionne les environnements alimentaires proposés aux populations, dans un contexte où de nouvelles manières de s'alimenter s'observent, pour les jeunes générations en centre urbain par exemple (plateformes en ligne, *Dark kitchens* etc).

Dès lors, les niveaux et variétés de risques identifiés sur le territoire nécessitent d'être affinés par des analyses qualitatives à échelle resserrée des environnements alimentaires selon le type de territoire de Caen Normandie Métropole (urbain, rural, littoral, périurbain) et suivant les évolutions socio-économiques à venir.

Directeur de publication : Patrice DUNY

Réalisation : AUCAME 2026

Illustrations : AUCAME (sauf mentions contraires)

Contact : manuela.laurent@aucame.fr



AUCAME
Caen Normandie

2006-2026 L'Aucame a **20**ans !

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN

Tel. : 02 31 86 94 00

email : contact@aucame.fr / site web : www.aucame.fr